

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1169 26 décembre 1951

n° 1169 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 décembre 1951

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1952

Date du numéro
1 février 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Grandidier (Jacques), adjoint technique de 3° classe du cadre général des Travaux publics, est nommé régisseur comptable de la caisse d'avance des Travaux publics, pour le paiement des salaires acquis par les ouvriers employés aux travaux exécutés sur les fonds du budget du F.L.D.E.S. en remplacement de. M. Treuvey (André). M. Grandidier aura droit, en cette qualité, à l'indemnité réglementaire prévue par l'arrêté n° 338 du 26 mars 1948; La présente décision prendra effet à compter du 1er janvier 1952.